

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
 - Considérant le nettoyage approfondi des trottoirs et de la chaussée de la rue de l'abbé Feret à Forges-les-Eaux le mercredi 13 décembre 2023 de 8H00 à 12H00
- Considérant la nécessité de réglementer le stationnement.

N°2023-256

ARRETE :

Objet :

Stationnement interdit
Opération nettoyage
rue de l'abbé Feret

Le mercredi 13
décembre 2023

De 8H00 à 12H00

Article I :

En raison d'une opération nettoyage des trottoirs et de la chaussée de la rue de l'abbé Feret à Forges-les-Eaux le mercredi 13 décembre 2023 de 8H00 à 12H00, le stationnement de tout véhicule est interdit.

Article II :

Cette disposition sera matérialisée par la pose de panneaux et barrières de sécurité réglementaires.

Les véhicules qui n'auront pas été déplacés seront enlevés et mis en fourrière par le service de police Municipale.

Article III :

Monsieur le Gardien de Police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,
Forges-Les-Eaux, le 05 décembre 2023

Le Maire
Christine LESUEUR



Publié électroniquement sur le site Internet

De Forges-les-Eaux le : **17 DEC. 2023**